



une 3^e étoile au Michelin

Saint-Savin au fil de l'info

Abbaye de Saint-Savin ★★★

* intéressant, ** mérite le détour, *** vaut le voyage

"Vaut le voyage", c'est ce que signifient ces trois étoiles, récemment attribuées à l'ensemble abbatial de Saint-Savin classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1983, par le Guide Vert Michelin 2016. Cette collection, parmi les plus lues par les touristes européens, est un incontournable fascicule de balade dans les régions en France (33 tomes), dans les pays d'Europe (37) et même dans le reste de la planète (25). L'attribution des étoiles répond à une exigence de 9 critères parmi lesquels, la richesse patrimoniale, la notoriété, le ressenti de la découverte, la présence de labels, la valeur patrimoniale ou historique, la beauté, l'authenticité, l'agrément de la visite et enfin, l'accueil.

Les rédacteurs du guide jugent "l'ensemble monastique superbe" et distinguent en particulier les "splendides fresques romanes de l'abbatiale qui en font la chapelle Sixtine du Moyen-Âge".

Cette nouvelle distinction classe définitivement l'abbaye de Saint-Savin comme un joyau

incontournable du patrimoine poitevin. Ces étoiles sont attendues par les municipalités car elles sont synonymes de qualité et contribuent fortement au développement du tourisme dans une région.

Vous aimez le tour de France (La Grande Boucle) !

Le mardi 5 juillet, la 4^e étape du Tour de France 2016 "Saurmur / Limoges" passera par Saint-Savin et Saint-Germain. Entré par la D347 et Les Trois-Moutiers vers 12h dans le département de la Vienne, le peloton traversera Loudun, Châtelleraut puis Montmorillon avant de quitter le département par Lathus aux alentours de 15h30. Ce sera l'étape la plus longue avec 232 kilomètres et cela risque de peser dans les jambes en fin de course.

ÉDITO

En ce début de printemps, la commune vient de voter son budget, un budget contraint, non pas par des projets dispendieux, mais par notre engagement "au chevet" de l'édifice.

Depuis près de 30 ans, au gré des contrats Etat-Région, nous avons contribué à la conservation de l'ensemble abbatial.

Quoi de plus normal, direz-vous ! Seulement voilà, est-il bien normal qu'un tel monument soit pris en charge par notre commune ? Et là je pense que c'est moins sûr...

C'est pourquoi après tant d'années, il serait temps que l'ensemble des collectivités prenne conscience d'une telle charge pour une commune comme la nôtre, d'autant que notre part est passée largement à 12 % de l'investissement, auquel s'ajoute le fonctionnement.

Ajoutons à cela les avances de trésorerie, les subventions n'arrivant qu'après règlement des factures.

Le choix d'une activité économique dans le logis nous paraît indispensable. Ce dernier effort budgétaire sur un bâtiment désaffecté en piteux état depuis 40 ans, mérite d'être réalisé afin d'accompagner le site dans son développement touristique, apportant de larges retombées sur le territoire soulageant ainsi la commune des charges de fonctionnement.

Après bien des vicissitudes, nous arrivons enfin à la réalisation de ce projet avec l'aide des collectivités. Le permis de construire est en cours d'instruction. Le début des travaux devrait commencer courant mai après l'appel d'offres des entreprises.

Le prochain conseil municipal sera consacré essentiellement à ce projet et l'année 2016 sera je l'espère, la fin de cet énorme chantier.

Rappelons qu'au sein de la nouvelle grande Région, Saint-Savin est le seul édifice, en tant que tel, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je voudrais profiter de cet éditto pour apporter certaines précisions : l'information véhiculée par le web est quelquefois entachée de contre-vérités pour ne pas dire d'absurdités.

Un projet d'envergure est en cours d'élaboration à l'abbaye avec l'E.P.C.C., projet à l'échelle du territoire, dont nous aurons l'occasion de reparler durant l'année.

Pour ce faire, l'E.P.C.C. doit occuper d'autres espaces afin de libérer l'abbaye entièrement aux touristes et autres séminaires, et à ce propos nous venons de lire sur une "gazette" locale que la commune préemptait sur un immeuble à grand renfort de mise de fonds.

Ces propos sont faux ! Il n'a jamais été question que la commune exerce un droit de préemption et pour cause la compétence ne lui revient pas. Il n'en a d'ailleurs pas été question à la dernière réunion de conseil. C'est aujourd'hui la communauté de communes qui a pris la compétence urbanisme et qui normalement devrait préempter.

Toujours dans le domaine de ses attributions, la Communauté de Communes a, depuis sa création, la compétence économique et de fait, c'est elle qui gère les zones artisanales, lieu où se trouve à Saint-Savin, l'établissement Paulin-Socam.

Toujours sur cette même "gazette", nous pouvons lire que la commune se porterait acquéreur du bâtiment... Là encore, il s'agit d'une fausse information puisqu'à l'heure actuelle c'est bien sûr, la Communauté de Communes qui se penche sur ce dossier pour essayer de sauver cette entreprise et ses employés.

Alors de grâce, avant de propager des propos mensongers, il serait judicieux de vérifier ses sources...

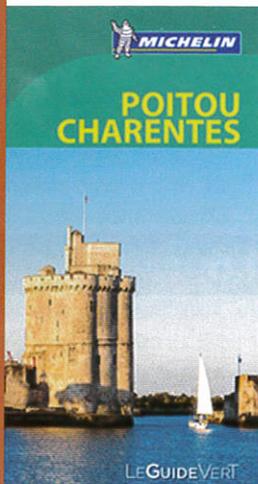
Mais comme je le dis souvent, "la critique, surtout quand elle est négative, est aisée, l'art est beaucoup plus difficile".

Devant les drames qui secouent notre société, ce genre d'appréciation est vraiment désolant et nous devrions garder nos forces pour avancer positivement et sereinement.

Je vous souhaite un excellent printemps et rendez-vous pour le numéro de l'été en espérant beaucoup de chaleur (humaine !).

Cordialement,

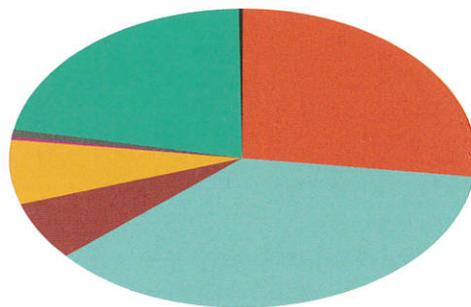
Le Maire, Jean-Marie Rousse



BUDGET FONCTIONNEMENT 2016

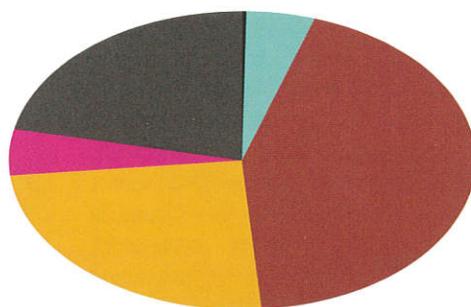
Dépenses

Charges à caractère général	379 300,00	27,09 %	
Charges de person. et frais assimilés	514 700,00	36,76 %	
Autres charges de gestion courante	87 105,00	6,22%	
Charges financières	100 000,00	7,14%	
Charges exceptionnelles	500,00	0,04%	
Dépenses imprévues	13 882,16	0,99%	
Virement à la section d'investissement	302 512,84	21,61	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	0,14%	
Total dépenses	1 400 000,00	100,00 %	



Recettes

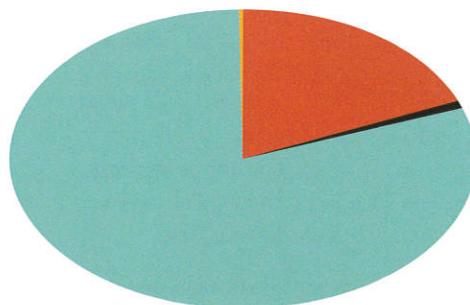
Atténuations de charges	5 430,76	0,39%	
Produits des services, domaine et ventes diverses	68 430,16	4,89%	
Impôts et taxes	609 013,00	43,50%	
Dotations, subv. et participations	70 005,00	24,61%	
Autres prod. de gestion courante	75 005,00	5,00%	
Excédent de fonctionnement reporté	302 512,84	21,61	
Total recettes	1 400 000,00	100,00 %	



BUDGET INVESTISSEMENT 2016

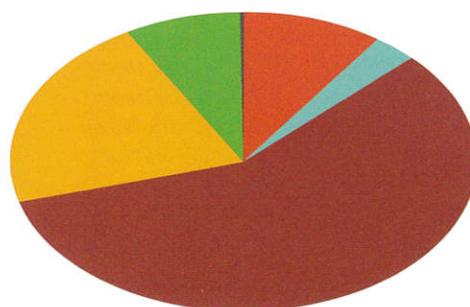
Dépenses

Emprunts et dettes assimilées	578 300,00	18,67%	
Immobilisations corporelles	32 200,00	1,04%	
Immobilisations en cours	2 483 575,00	80,20%	
Dépenses imprévues	2 844,00	0,09%	
Total dépenses	3 096 919,00	100,00 %	



Recettes

Virem. de la section de fonctionnement	302 512,84	9,77%	
Dotations, fonds divers et réserves	100 863,17	3,26%	
Subventions d'investissement reçues	1 787 140,53	57,71%	
Emprunts et dettes assimilées	650 000,00	20,99%	
Excédent d'investissement reporté	254 402,99	8,21%	
Opér. d'ordre de transf. entre sections	2 000,00	0,06%	
Total recettes	3 096 919,00	100,00 %	



MJC, "La Vigne Aux Moines »

ATELIERS PETITE ENFANCE, animés par Nadine Prouteau, éducatrice de jeunes enfants.

• **Enfants/Assistants Maternelles**, les 28/04 et 23/06 à Saint-Savin, le 26/05 à Saint-Germain, le 12/05 à Antigny, le 09/06 à Nalliers.

• **Enfants/Parents**, à Saint-Savin les 04/04, 02/05, 23/05, 13/06 et 27/06 à la salle associative. Contact : Nadine Prouteau.

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), animé

par Charlotte Jauberteau et des bénévoles. Pour les enfants du CP au CM2, qui ressentent des difficultés scolaires : concentration, compréhension, estime de soi...

de 16h45 à 17h45 le lundi à la salle des fêtes d'Antigny et le jeudi à la bibliothèque de Saint-Savin. Les parents sont les bienvenus. Au CLAS, on joue au mistigri pour apprendre les tables de multiplication, on fait du théâtre pour comprendre les mots, on s'entraide et surtout on ne se met pas la pression !! Avis aux volontaires !! On recherche des bénévoles pour nous aider à animer les séances... Contact : Charlotte Jauberteau.

VACANCES de Printemps, animations encadrées par Charlotte Jauberteau et par des animateurs professionnels.

■ Pour les enfants de 4 à 10 ans

Stage de danse avec l'artiste Marie Renard du lundi 18 au jeudi 21 Avril

Accrobranches & Disc Golf, à Lathus le vendredi 15 avril, sortie inter-MJC

■ Pour Les jeunes de 11 à 18 ans

Préparation d'un grand show par des jeunes : théâtre, sketch, danse, slam, accrobranchement avec une sortie Accrobranches du 11 au 14 avril.

Spectacle Harlem Globetrotters à Poitiers le vendredi 15 avril 2016

Création d'un abri de bus éphémère avec deux artistes, Cléo et Thomas. Du Lundi 18 au vendredi 23 avril à St-Savin qui sera présenté lors de l'opération "Terminus" organisé par l'EPCC de l'Abbaye le 19 juin. Stage entrecoupé par la pratique du Bubble Foot et du Squash.

« On the Road Again » 18 jeunes préparent

leur séjour du mercredi 13 au vendredi 15 avril. Rencontre avec des jeunes allemands, anglais, belges et français prévue cet été à Hartley Wintley en Angleterre en collaboration avec le Comité de Jumelage.

Les plaquettes seront disponibles dans les écoles, au collège et à la MJC à partir du 21 mars 2016. Contact : Charlotte Jauberteau.

THÉÂTRE La Mouette Anton Tchekhov / Thomas Ostermeier.

Avec son théâtre engagé, vivant et généreux, Thomas Ostermeier a revitalisé la scène européenne. Il sera beaucoup question de l'Amour et de ses tourments : l'instituteur aime Macha qui aime Treplev qui aime Nina qui aime Trigorine, aussi aimé par Arkadina, elle-même adulée par Dorn. Un territoire miné de conflits et d'illusions où s'exprime la folle passion russe et dans lequel Tchekhov a investi le meilleur de son génie.

Vendredi 29 avril, au TAP à Poitiers, à partir de 16 ans. Tarif : 15€ et adhérent MJC : 12€ - Transport collectif organisé depuis Saint-Savin, départ 18h. Réservation obligatoire avant le 11 avril. Contact : Angéline Herpin.

Naissance d'une Junior Association

en partenariat avec le Foyer Socio Educatif du collège Prosper Mérimée 12 jeunes du collège Prosper Mérimée vont se grouper en Junior Association pour organiser des sorties sportives, culturelles ou de loisirs. Une aventure qui va offrir aux jeunes la possibilité de s'exercer à la prise de responsabilité !!

Ateliers Collège, animés par Charlotte Jauberteau Tu es collégien ? Tu as envie de t'impliquer dans l'animation de la vie des collégiens, viens rencontrer les autres jeunes et Charlotte. le Mardi ou le Jeudi de 13h à 14h en salle 101 du collège. Contact : Charlotte Jauberteau.

Accueils de Loisirs ETE encadrés par Charlotte et des animateurs saisonniers professionnels

Pour les enfants de 4 à 11 ans du 06 au 29 juillet 2016 à l'école primaire à St-Savin Au regard du

succès de l'accueil de loisirs de l'année dernière, la MJC remet au goût du jour son projet d'accueil de loisirs basé sur les valeurs de l'éducation alternative et des pédagogies de la décision. Les enfants sont libre de bricoler, cuisiner, faire du sport, bouquiner, jouer... Les enfants organisent leurs projets de vacances accompagnés par une équipe d'animateurs diplômés et passionnés. Les dossiers d'inscriptions seront disponibles dès le 23 mai à la MJC ou dans les mairies et seront à redéposer avant le vendredi 17 juin 2016.

Pour les jeunes de 12 à 18 ans du 06 au 29 juillet 2016 Le mois de juillet sera rythmé par 4 chantiers loisirs qui se dérouleront dans les 4 communes. Les jeunes accompagnés par un animateur et des artistes professionnels participent à l'embellissement de la commune (fresques et restauration), en échange d'une sortie loisirs ou d'un séjour. Les dossiers d'inscription seront disponibles dès le 30 mai à la MJC et distribués au collège à tous les jeunes.

Sous réserve d'accord de subventions, la MJC organiserait un séjour à la mer pour les enfants et les jeunes du 1^{er} au 5 août 2016.

Contacts :

Nadine Prouteau petiteenfance@mjc-vam.fr
09.84.47.17.39

Charlotte Jauberteau animstmsavin@yahoo.fr
07.83.32.11.41

Angéline Herpin accueil@mjc-vam.fr
09.84.47.17.39

Toute personne participant à une activité adhère à l'association. L'adhésion, valable du 1^{er} septembre au 31 août, donne accès à l'ensemble des activités proposées par la MJC La Vigne Aux Moines. De plus, elle vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour toutes les manifestations culturelles organisées par les MJC du Pays Montmorillonnais. Outre l'assurance responsabilité civile, l'adhésion vous permet également de participer à l'Assemblée Générale et de voter pour élire vos représentants aux différentes instances de la vie associative.

Tarifs Adhésion : Individuelle, moins de 18 ans : 5 € - Individuelle, plus de 18 ans : 10 € - Familiale, valable pour tous les membres de la famille : 20 €

Contact : Maison des Jeunes et de la Culture La Vigne Aux Moines 52, place de la Libération 86310 Saint-Savin / 09.84.47.17.39 / accueil@mjc-vam.fr
Bureau : 3, rue de la Traverse 86310 Saint-Savin (dans la résidence "Les Rives de la Gartempe")

La MJC est soutenue par les communes d'Antigny, Nalliers, St Germain et St Savin, le Syndicat du collège Prosper Mérimée, la CAF, la MSA, la DDCS, le Conseil Départemental de la Vienne et la Région Poitou Charentes.

VOIERIE

Reparoute est une société basée à Chauvigny travaillant à la maintenance du réseau routier ! Il suffit d'une seule intervention pour traiter une dégradation (nids de poule, fissures, dégradation de rives ou pelades). Cette

technique de l'enrobé projeté est respectueuse de l'environnement.

Cette entreprise est intervenue deux jours en ce début de printemps, une journée dans le centre-bourg et une journée dans les villages.



Comité de Jumelage

2^e fête du jardin.

Les premiers rayons de soleil du printemps ont attiré bon nombre de passionnés de nature au boulodrome de Saint-Germain, que le Comité de Jumelage en partenariat avec les jeunes de la MJC avaient transformé, l'espace d'un jour, en un magnifique jardin de verdure.

Le comité de jumelage, animé par l'idée de promouvoir les rencontres de jeunes avec ceux de nos villes jumelles, et notamment celles de l'été prochain à Hartley-Wintney (Angleterre), s'est lié avec une équipe de 18 jeunes, recrutés sur lettre de motivation et encadrés par Laurent Nadaud de la MJC pour mettre à profit leur temps libre et leurs vacances scolaires, afin de se consacrer à la fabrication d'objets de jardin, à l'étude de la cuisson des crêpes et gaufres, à l'écriture des demandes de subventions, et à tout ce qui concourt à récolter de l'argent pour réaliser cet objectif.

Tout était prêt, et c'est ainsi qu'en quelques heures ont surgi dans la salle du boulodrome multi activités, un extraordinaire vrai jardin engazonné et fleuri, un troc-boutures, des ventes de plantes de toutes sortes, des livres sur la nature, des meubles en bois recyclé, des poteries et vanneries, les précieux conseils du SIMER et du CPIE de Lathus, des jeux pour enfants, une grosse tombola ainsi qu'une démonstration d'art floral exécutée avec grande maîtrise par un groupe d'élèves sous l'œil de l'animatrice Irlandaise Molly, bref, il y en avait pour tous les goûts. Quant au "Café du jardin" avec son petit air de "Tea garden", il proposait crêpes, gaufres, cidre fermier, jus de pomme bio de la Bussière, bière Bellefois et autres boissons soigneusement sélectionnées pour leurs qualités. Une fête parfaitement réussie, avec les objectifs financiers atteints, mais aussi le plaisir de tout un groupe de réunir ses talents et ses idées pour créer, et organiser ensemble,



une manifestation inédite intéressant le plus grand nombre.

Le comité de jumelage s'est motivé pour ses jeunes, a pris plaisir à travailler pour eux et avec eux, et a une fois de plus démontré que pour réussir il faut être plusieurs ! Rendez-vous est pris pour la prochaine fête le 11 mars 2017, et ce sera pour financer le voyage des jeunes en Allemagne cette fois, avant qu'en 2018, ils reçoivent à leur tour, Belges, Anglais et Allemands à Saint-Savin. Prochain rendez-vous avec le Comité de Jumelage du Saint-Savinois : notre grand bal folk du samedi 21 mai à 21h00 dans la salle des fêtes de Saint-Germain.

TOUS SUR LE PONT !

Le dimanche 12 juin, dès midi, l'association "La main de l'oeuvre" renouvelle son invitation aux habitants des 4 communes d'Antigny, Nalliers, Saint-Germain et Saint-Savin à se retrouver sur le Vieux-Pont.

Après un vin d'honneur offert, l'invitation se prolonge, pour les inscrits, par un déjeuner installé promenade Léon Edoux.

Ensuite, pour tous, 6 ateliers seront présentés rue Brégeard, développant l'apport des inventions du XVIII^e siècle français à notre modernité quotidienne : botanique, alimentation, construction, littérature, musique.

La Main de l'Œuvre, association à but culturel
86310-Saint-Germain – 20, rue Léon Barbarin

RÉCOMPENSES MAISONS FLEURIES, VITRINES DE NOËL POUR L'ANNÉE 2015

Le 8 février, vingt et une récompenses ont été attribuées à douze propriétaires de maisons et jardins fleuris, à six commerçants pour leurs vitrines de Noël ainsi qu'à trois particuliers pour leurs maisons et jardins décorés, parmi les cinquante quatre lauréats pressentis. Une trentaine de personnes étaient rassemblées autour des élus salle des associations. Les gagnants se sont vu remettre un bon d'achat dans une pépinière de Saint-Savin ou bien une bouteille de champagne.



Pour les maisons fleuries, ont été distingués M & Mmes Roffet du restaurant le Pâtisson,

Blanchet JC, Brissonnet Jacques, Chaussebourg Bernard, Maury Pierre, Gillet Patrick, Simon Jacques, Berthonneau Claude, Grelhier Philippe, Lobert Jacques, ainsi que Mme Etourneau Marlène et Monsieur Baudinière Louis. Pour les vitrines de Noël, ce sont les salons de coiffure Feeling' Coiffure et Coiff'Tiff, les boulangeries Lumeau et Caburo, la pharmacie Pineau-Derains, les jardins de l'Abbaye, ainsi que M. & Mmes Forget Philippe, Galvez Alain, Bernard, qui ont été félicités pour leurs décorations de Noël sur leur maison et dans leur jardin. Les personnes présentes ont été remerciées par Hugues Maillet, 1^{er} adjoint, pour leur participation à faire de notre commune une cité agréable, en opposition aux incivilités diverses qui ternissent son image. Bien entendu, cette contribution ne peut qu'être renouvelée, en plantant des rosiers grimpants le long des murs, des plantes aromatiques tel thym, verveine, romarin, lavande, gestes qui accompagneront la politique de fleurissement de la

FRELONS ASIATIQUES

(ou frelon à pattes jaunes),
dès le printemps soyez vigilants !

"Il est important de détruire les nids primaires (nids de 5 à 10 cm de diamètre). On les trouve à partir du mois d'avril jusqu'à début juin, principalement sous les débords de toits et les fenêtres, dans les granges et les abris extérieurs, à l'abri du froid. Ces nids doivent être détruits tôt le matin ou le soir pour être certain que la reine soit dans le nid. La reine migre avec la colonie à partir de fin mai, dans les arbres, les haies, sur les façades..."

De juin à octobre, la colonie et le nid grossissent. À partir du mois de juin, il faut contrôler attentivement vos arbres, plus particulièrement les fruitiers avant la cueillette des fruits et surveiller vos arbustes et les haies avant le passage de la tondeuse ou le taille haie.

Plus généralement la vigilance s'impose partout dans votre jardin, le frelon attaque rarement l'homme. Il vous prévient de sa présence si vous passez près de son nid.

Si vous trouvez un nid de frelon, ne paniquez pas, il n'est pas agressif à condition de ne pas déranger le nid, faites le détruire par une entreprise spécialisée".

FDGDON86, tél. 05 49 62 98 40

ville mise en place depuis l'an passé.

Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie. Comme les années précédentes, il est possible de commander des fleurs à un pépiniériste par l'intermédiaire de la mairie en complétant le bon de commande joint à ce bulletin.

Office de Tourisme



Une jeune demoiselle de 80 ans

J'ai vu le jour le 27 janvier 1936. Déclarée sous le nom "Les Amis de Saint-Savin" à la sous-préfecture de Montmorillon, mon numéro d'identité : le V862000722... Moi, c'est l'Association des Amis de Saint-Savin, devenue aujourd'hui l'Office de Tourisme de Saint-Savin. Au début, j'avais pour mission d'animer cette bourgade. Si des visiteurs passaient par là, alors mes bénévoles leur proposaient de partir à la découverte de l'église.

Ils étaient en avance sur leur temps : de vrais "greeters" en somme. En 2016, ils accueillent des touristes et partagent avec eux leur passion pour leur quartier ou leur terroir, lors d'une balade gratuite. En 1978, toute jeune "quadragénaire", je suis devenue le "Syndicat d'Initiatives des Amis de Saint-Savin". A cette occasion, on m'a installée dans un local situé rue Saint-Louis, actuelle salle du conseil municipal. Mes bénévoles assuraient l'accueil avec mes salariées devenues conseillères en séjour en fournissant un travail considérable. Pour mes 52 ans, j'ai déménagé pour m'installer place de la Libération, juste en face de l'abbatiale et m'y sentant bien, j'y suis restée. . . A 56 ans, je pensais bien me rapprocher d'une retraite paisible mais il n'en fût rien... En effet, c'est en 1992 que j'ai été classée "Office de Tourisme" avec une 1^{ère} étoile, puis rapidement une 2^e est arrivée grâce à une vraie professionnalisation de mes services.

Depuis les années 2000, les modes de consommation touristique ont évolué, Internet est passé par là ... Il m'a fallu alors réaliser le pari du virage

numérique ! J'ai été une des premières associations Office de Tourisme à réaliser mon site internet, ma page Facebook, mon profil Instagram, mon profil Flickr et mon tableau Pinterest, fiche Tripadvisor... Je me devais d'être en phase avec mon époque, voire en avance.

En 2014, à l'aube de mes 80 ans, je me suis vu accorder mon classement en catégorie 3 : quelle reconnaissance pour moi, mais surtout pour tous les bénévoles et les salariées qui se sont investis pour mener à bien toutes ces actions depuis tant d'années !

Cette année, on célèbre mes 80 printemps et à cette occasion j'ai même eu droit à un vrai lifting ! Rénovation et réaménagement ont fait de mes locaux un espace agréable où chacun se sentira encore mieux. On peut y trouver de la documentation touristique, des conseils pour visiter notre belle région, des billets à tarifs réduits pour plusieurs sites du département, un espace aménagé pour utiliser mon hotspot wifi, et la nouveauté ce sont des espaces dédiés à la promotion de nos producteurs et artisans locaux : jus de pomme, terrine de volaille, d'agneau et de bison, miel, huile de noisette, de noix, de colza, de tournesol, sardine à l'huile de colza, farci poitevin, confiture à la tomate verte, poulet en gelée à la sarriette et objets en émail ont investi nos étagères ! D'autres produits sont encore à venir...qui sait ? Je vous invite à venir sur place...vous ne serez pas déçus !

Tél. 05 49 48 11 00 - e-mail : officetourisme.saint-savin@orange.fr - Site - www.saintsavin.com

Website : www.savinenglish.com - Profil Fbk : Sabrina OT Saint-Savin - Page Fbk : OFFICE DE TOURISME SAINT SAVIN (86)

Instagram : otsaintsavin - Flickr : Office de tourisme Saint-Savin - Pinterest : OT Saint-Savin

EPPC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 1^{er} trimestre 2016

Pendant ce temps-là à l'abbaye...

L'année 2016 commence sur les chapeaux de roue pour l'équipe de l'abbaye. Le plan de gestion UNESCO touche à sa fin et de nombreux projets devraient voir le jour courant de l'année 2017 ! La fréquentation scolaire est en forte hausse cette année. Saint-Savin pourra s'enorgueillir de voir de nombreuses petites tête blondes autour de l'abbaye.

La manifestation phare de l'année est "Terminus", le 19 juin prochain. Une journée incroyablement délirante pour laquelle nous avons mis en place des lignes de bus gratuites au départ de Poitiers et Châtellerauld. Pour en savoir plus ? Surveillez vos baguettes de pain... Toute l'équipe souhaite une bonne continuation à Ludovic Coudrat qui part vers de

nouvelles aventures en tant que chargé de communication, à Avranches en Normandie. Bienvenue à sa remplaçante, Magali Dupuis qui prendra ses fonctions à l'abbaye le 2 mai.

AGENDA

Dimanche 10 avril

Conférence "Au fil de la Gartempe, une vallée riche en Histoire(s)" de M-A Lacaille (15h - 5€ - Auditorium).

Dimanche 17 avril

Rencontre et projection du film "Jésus et l'Islam : Fils de Marie" de G. Mordillat et J. Prieur (15h - Gratuit - Auditorium).

Dimanche 19 juin

Terminus (11h/18h - Gratuit - Abbaye). Retrouvez toute notre programmation estivale dans l'Agenda de l'été à partir de mi-avril.

BANQUET DES AÎNÉS

Le samedi 26 mars 2016, quatre-vingt dix-sept de nos aînés ont participé au banquet annuel offert par la municipalité. Le repas a été très apprécié ainsi que l'animation de Dominique Ferré interprétant les chansons bien connues de Serge Lama. Certains d'entre eux ont poussé la chansonnette. Le repas très co-



pieux a été dégusté par les convives. Il a été préparé et servi par les employés municipaux et quelques élus. À la fin des agapes, M. Yves Robert et Mme Marcelle Martin, les aînés de cet après-midi festif, se sont vu remettre un panier bien garni. À l'année prochaine !

ER Art Contemporain

Prochainement à la galerie ER...

La galerie vous donne rendez-vous en juin prochain avec un nouvel événement artistique : "FAMILLES". De nouvelles œuvres sur ce thème seront à découvrir à la galerie durant tout l'été, accompagnées d'une résidence d'artiste d'un mois.



Les portraits de famille de Claude Pauquet ne sont pas comme les autres. Réalité ou fiction ? Ce jeu sur l'intime qu'il met en scène nous invite à une réflexion sur soi et sur notre quotidien. L'artiste rencontrera plusieurs familles Saint-Savinoises, donnant lieu à une série de photographies inédites, qui seront présentées spécialement pour l'événement à la galerie ER.

Une résidence d'artiste d'un mois se déroulera également sur ce même thème durant l'été à Saint-Savin. L'artiste sera invité à poursuivre ses recherches personnelles, en résonance avec le contexte, en s'appuyant sur les témoignages et les archives de la population locale.

Un atelier est prévu avec le Président et les jeunes de la MJC. Projet réalisé en partenariat avec l'association "Les Amis de la Galerie ER".



Civism et savoir-vivre

RAPPEL

Nous rappelons aux riverains des voies publiques et/ou des chemins ruraux, propriétaires de haies, buissons et arbres, qu'ils doivent procéder à leur frais, à leur taille pour assurer la sécurité routière et piétonne ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens (électricité et téléphone).

CADRE DE VIE

L'interdiction des produits phytosanitaires à partir du 1^{er} janvier 2017, bénéfique pour notre santé, va changer l'aspect de nos rues, les herbes et autres plantes vont reprendre leurs droits et pointer le bout de leur nez. Que faire ?

Chacun d'entre vous peut agir pour conserver propre l'espace devant chez lui en entretenant le trottoir jouxtant son habitation ou jardin et faire disparaître papiers, détritiques, herbes, feuilles mortes, neige, verglas... Ce nettoyage peut faire l'objet d'un balayage, d'un désherbage et d'un démoussage des espaces concernés. Le désherbage peut être réalisé par arrachage, binage ou bien en versant de l'eau bouillante sur les herbes notamment l'eau de cuisson des pommes de terre, entre autre, très efficace aux dires des spécialistes !

Les saletés et déchets collectés doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers mais en aucun cas poussés devant chez le voisin ou dans les bouches d'égout proches !!!!

Bien évidemment les propriétaires de chiens et chats seront attentifs à ce que ceux-ci ne déposent pas leurs déjections sur les trottoirs, la voie publique, les places, le mobilier urbain et jardinières, les espaces verts, le long des façades ou les murs de clôture. Pour rappel : le non-respect de cette prescription est sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de la 1^{ère} classe. N'oubliez pas avant de sortir votre animal de vous munir d'un nécessaire à cet effet.

Un nom pour notre nouvelle région ! Nécessité d'une identité forte !

À l'auditorium de l'abbaye le 6 avril, une vingtaine de personnes ont débattu avec passion du nom de notre nouvelle région. Anne-Marie Cocula Professeur d'Histoire émérite et Présidente Honoraire de l'Université de Bordeaux 3, en charge du groupe de travail et de cette réflexion, a brillamment présenté les liens historiques qui relient l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes. Un nom qui sonne bien, facile à mémoriser, à prononcer à l'international et qui concilie les identités

des territoires. De nombreuses propositions toutes très argumentées ont été émises : Nouvelle Aquitaine ou Aquitaine Nouvelle, Terre océane, Atlantaine et Aquitania qui a eu un réel succès parmi les participants à cette rencontre.

Vous pouvez participer à ce choix en allant sur <http://laregion-alpc.fr/> jusqu'au 5 mai. Le futur nom de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes sera dévoilé le 20 juin.

AGENDA

- dimanche 24 avril Marche, organisée par les donateurs de sang avec le Comité de Jumelage.
- vendredi 29 avril Atelier floral, organisé par le Comité de Jumelage.
- samedi 30 avril Gartempe Blues Festival, Jérôme Pietri, 20h30, salle des associations.
- du 13 au 16 mai Concours de boules lyonnaises de Pentecôte.
- samedi 21 mai Bal Folk, organisé par le Comité de Jumelage, salle Abel Demay.
- samedi 21 mai Gartempe Blues Festival, Purple Blues et Shanna Waterstown, dîner concert (rougail saucisses) 20h30, Gymnase de Saint-Savin.
- samedi 11 juin Carnaval Intercommunal, à partir de 14h, thème : Far-West.
- dimanche 12 juin Fête du Pont.
- dimanche 19 juin Manifestation "Terminus", journée folle et décalée, gratuit, abbaye, 11-18h.
- mardi 21 juin Fête de la Musique, avec le groupe Kodama.
- mardi 5 juillet Passage du Tour de France, à Saint-Savin et Saint-Germain.
- mercredi 13 juillet Concours de Pétanque, ouvert à tous, à Saint-Savin.
- jeudi 14 juillet Fête Nationale, animations pour enfants et Feu d'artifice. Fête de la Bière, et sa choucroute traditionnelle.
- mai et juin Concerts "Opéra en Vienne", 32 chorales (dont "La vie chante), 1200 choristes, 21 mai à Chatellerault, 24 mai à Chauvigny, 31 mai à St Benoît, 4 juin à Gençay, 7 juin à Lençloître et 17,18 et 19 juin à Poitiers.
- chaque mercredi du 06/07 jusqu'au 07/09 Concours d'été de pétanque, sur la promenade. (ouvert à tous, jeunes, hommes et femmes, non licenciés, vacanciers, etc...).

voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.saintsavin.com

SIMER

Collecte des ordures ménagères

À compter du 28 mars le SIMER effectuera la collecte des déchets tous les jours fériés (à l'exception des 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier).

Lignes en Vienne : un nouveau souffle !

Avec des voyages moins chers, (tarif unique de 2,50 € et une gamme d'abonnements permettant de bénéficier d'au moins 40 % de remise), des possibilités plus nombreuses de voyager avec 23 % d'offres supplémentaires, un réseau tourné vers l'avenir (avec un système billettique moderne) et une intermodalité accrue avec les réseaux Vitalis, TAC et TER.

Avec la ligne 103 du réseau de cars Lignes en Vienne, de St Savin, rejoignez Poitiers quotidiennement en réservant votre car la veille avant 17h au 05 49 21 04 00.

Le nouveau souffle Lignes en Vienne c'est pile poil ce qu'il vous faut ! À très bientôt sur vos lignes ! + d'informations et horaires : lignes-en-vienne.fr 05 49 21 04 00, et Office de Tourisme de Saint-Savin.

CARTES GRISES

Modification des horaires d'ouverture des guichets de la Préfecture de la Vienne à compter du 1^{er} mars 2016.

Les guichets seront ouverts du **lundi au vendredi le matin de 8h45 à 12h30**. Les usagers ont toujours la possibilité de déposer leur dossier dans la boîte "dépôt express" de 8h45 à 17h00 dans le hall d'accueil, 7 place Aristide Briand, 86021 Poitiers.

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux cartes grises, merci de consulter le site Internet de la Préfecture : www.vienne.gouv.fr (rubrique démarches administratives "cartes grises"), ou contacter la permanence téléphonique du Service d'immatriculation des véhicules au 05 49 55 70 00, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h (sauf le mercredi).

POUR VOS PASSEPORTS,

Optez pour le timbre électronique en quelques clics.

Recevez votre timbre par courriel ou par SMS sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>

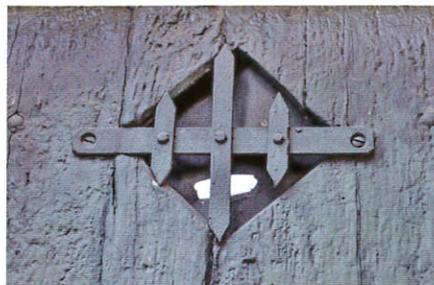
Besoin d'un timbre fiscal pour votre passeport ?

Ne vous déplacez plus ! Rendez-vous sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Achetez votre timbre électronique en ligne, c'est simple, c'est souple.

La photo insolite

Où peut-on voir ce motif, à Saint-Savin?



Solution du n° 37: on peut voir cette petite "gargouille" au numéro 10 de la Grand' rue.